

Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique

PAB1011-SSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : infirmier responsable de soins généraux - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 8		VOLUME HORAIRE 188 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS PAB1007-NSAN PAB1008-NSAN	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Thérèse PAQUET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Olivier DELHAUTE Maureen de MEEUS D'ARGENTEUIL Florence GUT Thérèse PAQUET Nathalie TRINE Maryse Anne VANDERMOLEN Nancy VANLOOKE Sarah VANMETEREN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Située au cœur de la première année, cette unité d'enseignement constitue la première passerelle d'intégration entre l'enseignement théorico-pratique et la réalité du terrain clinique.

L'étudiant est amené à mobiliser les connaissances fondamentales de base de l'art infirmier face à des situations cliniques simples, à travers un parcours clinique d'immersion (stage motivationnel de 1 semaine) et d'apprentissage professionnel (stage de soins généraux de 3 semaines).

Les activités pédagogiques en présentiel (séminaires de stage, Skills Labs, séances de simulation et d'ECOS formatives) l'outillent pour entamer une pratique sécurisée. Parallèlement, l'ADP (Accompagnement au Développement Professionnel) et la rédaction systématique de l'ePortfolio Évolutif posent les bases d'une pratique réflexive, soutenant l'étudiant dans l'élaboration de son identité soignante et de son projet professionnel de bachelier (BIRSG).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

En accord avec le référentiel de compétences de l'Hénallux (2025), les compétences clés développées et mobilisées au Bloc 1 au sein de cette UE sont :

- C1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée : Collecter les données de façon utile ; identifier les premiers indices cliniques et formuler des hypothèses diagnostiques (DI et PTC) ; relever les priorités de soins.
- C2. Mettre en œuvre le projet de soins : Programmer et ordonner ses activités ; organiser l'espace de soins ; réaliser les activités de soins de base en respectant l'hygiène, la sécurité, l'asepsie, l'intimité et l'ergonomie clinique.
- C3. Assurer une communication professionnelle : Adopter une posture avec intention de soin ; faire preuve de respect, d'écoute et de reconnaissance des émotions ; utiliser un vocabulaire professionnel et identifier les informations à transmettre.
- C4. Gérer les ressources humaines (collaboration) : Adopter un comportement favorable à la collaboration et à l'entraide ; découvrir les différents champs disciplinaires de l'équipe pluriprofessionnelle.
- C5. Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale : Identifier en situation les notions de secret professionnel et de droits du patient ; pratiquer conformément au Code de Déontologie.
- C6. Construire son identité professionnelle : Identifier les écarts de compétences ; identifier ses propres motivations, ressources et difficultés ; s'évaluer régulièrement par rapport à ses objectifs d'apprentissage.
- C7. Gérer les ressources matérielles et administratives : Choisir le matériel adéquat aux besoins du patient ; appliquer les procédures de maintenance et de gestion sécuritaire pour soi et autrui.
- C8. Agir avec les soignés pour promouvoir la santé : Identifier les besoins, représentations et niveau de littératie en santé ; identifier les concepts de base de la prévention (primaire, secondaire, tertiaire).
- C9. Exercer un leadership clinique : Identifier les pratiques exemplaires ; repérer les écarts entre une pratique observée sur le terrain et les enseignements académiques.
- C10. Se développer professionnellement : S'évaluer de manière continue en se référant à des cadres théoriques de soins ; poser des questions qui démontrent un esprit d'analyse et un goût d'apprendre.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :

- Mobiliser activement les savoirs et les concepts généraux du Bloc 1 BIRSG dans des situations de soins cliniques de base.
- Identifier avec l'aide des professionnels les indices cliniques d'une situation de santé et poser des hypothèses concernant l'état de santé de la personne en prenant en compte sa singularité.
- Réaliser des interventions et des activités de soins fondamentaux en respectant de manière rigoureuse les règles d'hygiène, de sécurité, d'asepsie, d'intimité, de confort et les principes de manutention et d'ergonomie.
- Établir avec la personne soignée, ses proches et l'équipe pluriprofessionnelle une relation adaptée, en faisant preuve de respect, d'écoute attentive et de reconnaissance des émotions.
- S'initier à la démarche réflexive en rédigeant de manière structurée et autonome l'ePortfolio Évolutif, en identifiant ses forces, ses difficultés et en formulant des objectifs d'apprentissage SMART.
- Participer de manière active et responsable à des épreuves pratiques en environnement simulé (ECOS formatives, simulations) pour analyser sa pratique et intégrer les feedbacks constructifs.

CONTENU

L'UE s'articule autour de trois composantes complémentaires : l'enseignement clinique, les activités pédagogiques associées et les travaux d'écriture.

1. Enseignement clinique

- **Stage motivationnel (1 semaine)** : stage exploratoire dans un secteur validé par la responsable de l'UE. Sa réalisation est obligatoire et donne lieu à un débriefing collectif ainsi qu'à un écrit réflexif intégré au Portfolio évolutif.
- **Stage de Soins Généraux aux Adultes (SGA) (3 semaines)** : stage certificatif en milieu hospitalier ou en MRS, centré sur l'acquisition des compétences en soins infirmiers fondamentaux.
- L'accès au stage SGA est conditionné par :
 - la réalisation du stage motivationnel ;
 - la participation à l'ECOS formatif et à son débriefing ;
 - la participation aux Skills Labs obligatoires ;
 - la participation à la séance obligatoire de simulation clinique.

2. Activités pédagogiques associées

- Les activités pédagogiques soutiennent la préparation, l'accompagnement et l'analyse des expériences cliniques. Elles comprennent :
 - des laboratoires cliniques et Skills Labs ;
 - des séances de simulation clinique et de vidéosimulation ;
 - un ECOS formatif ;
 - des séminaires d'accompagnement du stage SGA ;
 - des séances d'Accompagnement au Développement Professionnel (ADP) favorisant la réflexion sur le parcours de formation, le développement de l'identité professionnelle et la construction du projet professionnel.

3. Travaux d'écriture

- Les travaux d'écriture permettent à l'étudiant d'analyser sa pratique de manière réflexive, critique et scientifiquement argumentée. Ils s'appuient sur les expériences de stage, les activités d'ADP et les situations cliniques rencontrées.
- Ils comprennent :
 - le **Portfolio évolutif (ePE)**, qui retrace le parcours de développement professionnel de l'étudiant ;
 - l'**examen de vidéoscopie**, consistant en l'analyse écrite et critique de situations de soins présentées sous format vidéo.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Les sources de référence disciplinaire sont :

Le Référentiel de compétences du Bachelier infirmier responsable de soins généraux, Hénallux (2025) / ARES (2024)

Côté & St-Cyr Tribble (2012) sur le raisonnement clinique ; Tanner (2006) sur le jugement clinique infirmier.

Le code de bonne conduite

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB1033-AIP — Enseignement clinique et travaux d'écriture	Supports indispensables sur Moodle Le ePortfolio Évolutif de développement professionnel, les fiches-bilans d'ADP, les carnets de stage du Bloc 1 BIRSG, les consignes détaillées des écrits, le Code de bonne conduite et la Grille décisionnelle de stage à un seul regard.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB1033-AIP — Enseignement clinique et travaux d'écriture	188 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAB1033-AIP — Enseignement clinique et travaux d'écriture	• L'apprentissage expérientiel en milieu réel (stages) soutenu par la présence des équipes soignantes et des maîtres de formation pratique. • Les démonstrations, entraînements techniques et résolution de situations simples de soins au sein des Skills Labs. • L'apprentissage par simulation clinique avec enregistrement vidéo et débriefings collectifs basés sur l'erreur positive. • L'analyse réflexive collective animée par un enseignant référent (ER) au sein de séances d'ADP. • L'auto-évaluation guidée par le biais d'un portfolio en ligne et de séances préparatoires aux stages.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Ce dispositif pédagogique crée une transition fluide et sécurisante pour l'étudiant débutant.

Le stage motivationnel lui permet de confronter ses représentations initiales à la réalité du terrain.

Les séances d'ADP et de Skills Labs construisent ensuite les bases requises avant d'aller en stage SGA (3 semaines).

Enfin, les dispositifs d'évaluation finale (évaluation de stage à un seul regard, écriture réflexive continue de l'ePortfolio et examen de vidéoscopie) s'articulent pour mesurer de façon globale l'intégration des compétences fondamentales du profil de fin de Bloc 1.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'évaluation de l'UE est organisée au terme du quadrimestre 2 et repose sur trois composantes :

- Enseignement clinique (stage SGA) è 65 Pts non remédiable
- Portfolio évolutif (PE) è 40 Pts remédiable
- Épreuve certificative écrite sur base d'une vidéoscopie è 55 Pts remédiable

La note finale de l'UE est calculée sur **160 points**.

La note finale de l'UE est établie au terme du Q2.

Une seconde session est organisée au Q3 conformément au REED.

Les activités non remédiables font l'objet d'un report de note ; seules les activités remédiables peuvent être représentées.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	Enseignement clinique (65 points) L'évaluation repose sur les compétences observées en stage et consignées dans le carnet de stage. Les niveaux d'atteinte (« -- », « - », « + », « ++ ») sont transposés dans une grille décisionnelle permettant l'attribution de la note finale. L'enseignement clinique est non remédiable. Pour que l'évaluation certificative du stage puisse être prise en compte, l'étudiant doit avoir presté au minimum 80 % des heures de stage prévues. En dessous de ce seuil, le stage est considéré comme non réalisé et la note de l'UE est calculée conformément au REED en vigueur. La participation aux séminaires d'accompagnement du stage SGA est obligatoire. Toute absence non justifiée peut entraîner une PLME de la compétence 6 lors de l'évaluation certificative de l'enseignement clinique L'enseignement clinique constitue une activité obligatoire. Toute absence doit être justifiée conformément au REED en vigueur. Une absence non justifiée peut entraîner un NRPE pour la compétence 5 : « Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale et réglementaire ». Portfolio évolutif (40 points) Le portfolio évolutif est évalué au moyen d'une grille critériée. Les modalités de réalisation et d'évaluation sont précisées sur Moodle. Le dépôt certificatif doit être effectué à la date fixée par l'horaire des examens. Tout travail non remis à cette échéance obtient la note de 0/20. Épreuve certificative de vidéoscopie (55 points) Cette épreuve écrite consiste en l'analyse réflexive et argumentée de situations cliniques simulées à partir de supports vidéo. Conditions particulières - La validation de l'enseignement clinique requiert la prestation des heures de stage conformément aux dispositions du REED. - Les consignes et modalités pratiques des évaluations sont communiquées via Moodle. - Toute activité obligatoire (stage, séminaire, simulation, Skills Labs ou activité associée) est soumise aux règles de présence prévues par le REED. - Tout travail non remis à la date fixée est considéré comme non remis et traité conformément au REED en vigueur. Seconde session - La note d'enseignement clinique (65 points) est reportée. - Le portfolio évolutif (40 points) peut être représenté (le report d'une note inférieure à 10/20 pour une activité d'apprentissage faisant partie d'une UE non validée est strictement interdit vers les épreuves du 3e quadrimestre . - L'épreuve de vidéoscopie (55 points) peut être représentée (le report d'une note inférieure à 10/20 pour une activité d'apprentissage faisant partie d'une UE non validée est strictement interdit vers les épreuves du 3e quadrimestre . La note finale de seconde session est établie sur la même pondération que celle appliquée en première session.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB1033-AIP — Enseignement clinique et travaux d'écriture	voici construction de la note UE

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.